

L'enseignement à Genève

REPÈRES ET INDICATEURS STATISTIQUES

D5. Transitions à l'intérieur de l'enseignement secondaire II

Alors que la filière gymnasiale est choisie par la moitié des jeunes à la fin de la scolarité obligatoire, elle certifie seulement le tiers d'une cohorte sortant du cycle d'orientation (CO). Des réorientations, marquées socialement, s'opèrent principalement durant les deux premières années du Collège et majoritairement vers l'ECG ou le Centre de formation professionnelle Commerce. Près de la moitié des titulaires d'un certificat de l'ECG ou de la maturité spécialisée sont ainsi passés par le Collège. Par ailleurs, trois titulaires sur dix d'un CFC dual ont connu un passage par l'ECG durant leur parcours de formation.

Le Conseil d'État a fixé comme objectifs prioritaires pour l'enseignement de « revaloriser la formation professionnelle » et de « mieux orienter les élèves en cours et à l'issue de l'enseignement secondaire I ». Pour suivre ces objectifs, des indicateurs budgétaires concernent notamment les transferts au cours de l'enseignement secondaire II. L'analyse des transitions au sein de l'enseignement secondaire II montre que les trajectoires scolaires dans ce niveau sont complexes et hiérarchisées, s'écartant parfois des cheminements prévus par l'institution.

À la fin de la scolarité obligatoire, les jeunes sont amenés à s'orienter dans une formation du secondaire II, qu'elle soit certifiante ou pré-qualifiante (voir la fiche **D4. Transitions vers l'enseignement secondaire II**). Cette transition s'opère surtout en fonction des résultats scolaires, mais aussi des aspirations et préférences des jeunes ainsi que de leurs familles. Cette première orientation n'est de loin pas définitive. En effet, les formations commencées directement après la scolarité obligatoire ne sont pas toujours celles qui mènent les jeunes jusqu'à l'obtention d'une certification secondaire II. Des mouvements, tels que des réorientations subies ou choisies, des interruptions momentanées de formation, le passage du pré-qualifiant vers une filière certifiante, interviennent durant cette période où les jeunes sont en pleine construction identitaire. Ce processus d'orientation séquentielle montre que certains jeunes se créent un parcours qualifiant durant le secondaire II en fonction de leurs expériences successives.

Pour appréhender ce phénomène, les parcours scolaires ont été analysés d'un point de vue longitudinal. D'une part, les parcours scolaires des diplômés 2018 ont été reconstitués et comparés. D'autre part, les cheminements scolaires d'une cohorte d'élèves scolarisés en 1^{re} année de l'enseignement secondaire II ont été étudiés sur six ans. Par ailleurs, l'âge d'entrée en 1^{re} année des différentes formations de niveau secondaire II est présenté afin de rendre compte de la complexité des parcours dans l'enseignement secondaire II.

Près de 80% des titulaires de la maturité gymnasiale ont eu un parcours scolaire linéaire

Les titulaires d'un certificat de maturité gymnasiale sont ceux qui semblent avoir connu le moins d'écueils durant le parcours (mis à part le redoublement). Près de 80% d'entre eux ont connu un cursus linéaire en quatre ans depuis la sortie du CO (voir **D5.a**). On sait également que la maturité gymnasiale est entreprise par environ la moitié des jeunes à la fin de la scolarité obligatoire (voir la fiche **D4**). Toutefois, seul le tiers obtient effectivement le certificat de maturité gymnasiale. En effet, des réorientations s'opèrent, principalement durant les deux premières années du Collège, majoritairement vers l'École de culture générale (ECG) ou le Centre de formation professionnelle (CFP) de commerce.

D5.a Caractéristiques des parcours scolaires des certifiés 2018 de l'enseignement secondaire II public

	Formation générale			Formation professionnelle		
	Maturité gymnasiale	Certificat de l'ECG	Maturité spécialisée	AFP	CFC plein temps ⁽¹⁾	CFC dual ⁽¹⁾
Proportion de parcours linéaires entre la fin du secondaire I et l'obtention du titre	78%	35%	24%	6%	34%	7%
Redoublement durant la formation certifiante	20%	31%	5%	8%	29%	17%
Interruption temporaire durant le niveau secondaire II	1%	3%	26%	29%	9%	45%
Réorientation durant le secondaire II :						
- Passage par l'ECG	< 0.5%	-	-	7%	8%	31%
- Passage par le Collège	-	48%	49%	< 0.5%	19%	13%
- Passage de la formation prof. plein temps vers le dual	-	-	-	3%	-	20%
Passage par des formations pré-qualifiantes	< 0.5%	6%	5%	52%	6%	23%
Passage par l'enseignement spécialisé (primaire ou sec. I), classes-ateliers ou EFP	< 0.5%	2%	1%	37%	2%	6%
Proportion de jeunes déjà diplômés	< 0.5%	1%	-	2%	7%	23%
Nombre total de certifiés	1'544	702	324	227	1'022	1'245

N.B. Hors formations pour adultes ; la somme des lignes est supérieure à 100%. En effet, un diplômé peut connaître plusieurs événements lors de son parcours scolaire (redoublement, réorientation, interruption de scolarité).

⁽¹⁾ Ces catégories regroupent les CFC obtenus avec ou sans maturité professionnelle dite « intra ».

Source : SRED/nBDS, état au 31.12.

Les parcours scolaires des jeunes certifiés en 2018 sont relativement stables par rapport à ceux des diplômés 2016 et 2014. On peut néanmoins relever trois principales évolutions : d'une part, une augmentation des passages par l'ECG avant l'obtention d'un CFC dual (31% en 2018 vs 25% en 2016 et 2014) ; d'autre part, une augmentation régulière de la proportion des certifiés de l'ECG qui ont connu un passage par la formation gymnasiale (48% en 2018, 43% en 2016 et 40% en 2014) ; enfin, une légère augmentation des parcours linéaires pour les titulaires d'une maturité gymnasiale (78% en 2018, 76% en 2016 et 74% en 2014).

Près de la moitié des titulaires de la maturité spécialisée sont passés par le Collège

Seuls 35% des titulaires d'un certificat ECG ont connu un parcours linéaire avec entrée en 1^{re} année de l'ECG et certificat obtenu au bout de trois ans. En effet, 48% d'entre eux ont eu une première expérience au Collège avant de rejoindre l'ECG. Le passage par une formation pré-qualifiante (classe préparatoire de l'ECG essentiellement) concerne, quant à lui, 6% des certifiés de l'ECG. Soulignons que si l'on analyse le devenir d'une cohorte d'élèves issus de la préparatoire ECG, ce sont environ 20% d'entre eux qui obtiennent un certificat de l'ECG au plus tard six ans après.

Les titulaires d'une maturité spécialisée sont 49% à avoir fréquenté le Collège avant d'entreprendre un cursus de l'ECG. Ce constat illustre la perméabilité qui existe entre la formation gymnasiale et l'ECG. Depuis la création en 2005 de la maturité spécialisée qui donne accès aux HES, l'ECG a vu son attractivité augmentée, ce qui s'est traduit par une hausse conséquente des effectifs d'élèves ces dix dernières années (+55%). En ce qui concerne la transition entre l'obtention du certificat ECG et celle de la maturité spécialisée, on constate que les interruptions de scolarité sont nombreuses, particulièrement dans le domaine du travail social, ce qui est probablement à mettre en relation avec les places disponibles en maturité spécialisée et les conditions requises pour accéder à cette formation HES (p. ex. stage de huit semaines à accomplir entre l'obtention du certificat ECG et l'entrée en maturité spécialisée). Au final, seul un quart des titulaires d'une maturité spécialisée (24%) ont réalisé le parcours théorique en quatre ans, c'est-à-dire trois ans d'ECG et un an de maturité spécialisée.

Trois titulaires sur dix d'un CFC dual sont passés par l'ECG

Les parcours des titulaires de CFC sont sensiblement différents selon la voie d'apprentissage (duale vs en école à plein temps). Les jeunes qui ont obtenu leur CFC dans le cadre d'une formation duale ont plus souvent connu des interruptions de scolarité (ou des périodes de stages) (45%) et des passages par des formations pré-qualifiantes (23%) que leurs homologues ayant opté pour la voie en école à plein temps (respectivement 9% et 6%). Les redoublements (en 1^{re} et 2^e années surtout) et les échecs à l'examen (en année terminale) concernent en revanche plus souvent les titulaires d'un CFC obtenu en école à plein temps (29%) que les titulaires d'un CFC dual (17%).

Au niveau des réorientations opérées avant l'engagement vers le CFC, on constate aussi des différences selon la voie empruntée : 31% des titulaires d'un CFC dual sont passés par l'ECG (contre seulement 8% de ceux qui l'ont obtenu par la voie plein temps) ; 19% de ceux qui ont fait leur CFC en école à plein temps ont tenté auparavant la formation gymnasiale (contre 13% de ceux qui l'ont obtenu par la voie duale) (voir **D5.a**). Une perméabilité existe également entre les deux filières : 20% des diplômés du système dual ont fréquenté auparavant une formation professionnelle en école à plein temps. Enfin, il faut aussi relever que 23% des jeunes qui obtiennent un CFC dual ont déjà un premier diplôme secondaire II (certificat de l'ECG essentiellement, AFP ou un autre CFC) (voir la fiche **G1. Première et deuxième certification secondaire II**). La formation professionnelle initiale duale est donc aussi, dans près d'un cas sur quatre, une deuxième formation de niveau secondaire II.

Les parcours scolaires des titulaires d'AFP ont souvent été émaillés de difficultés

Du point de vue de leur origine socioéconomique, les jeunes qui obtiennent une AFP sont majoritairement issus de milieux modestes (70%). Les jeunes allophones (67%) et ceux de nationalité étrangère (58%) sont aussi nettement surreprésentés par rapport aux autres diplômés de l'enseignement secondaire II.

D'un point de vue scolaire, les titulaires d'AFP, qui représentent au total 9% des certifiés de la formation professionnelle initiale (c'est-à-dire les CFC et AFP) à Genève et en Suisse, sont ceux qui ont connu les parcours les plus difficiles. Plus d'un tiers d'entre eux sont passés par l'enseignement spécialisé et plus de la moitié des diplômés ont fréquenté une formation pré-qualifiante. Rappelons que l'âge moyen d'obtention d'une AFP est d'un peu plus de 21 ans en 2017 (voir la fiche **G2**). Cette formation constitue en effet rarement une première orientation avec seulement 8% des jeunes qui obtiennent l'AFP, deux ans après leur sortie du CO.

Pour résumer, l'orientation en AFP est généralement le fait de jeunes ayant connu des difficultés importantes lors de la scolarité obligatoire (37% des titulaires d'une AFP sont passés par l'enseignement spécialisé ; 33% ont redoublé à l'école primaire alors que ce taux est de 16% chez les titulaires d'un CFC dual et de 9% chez les diplômés de niveau secondaire II), qui n'ont pas les notes suffisantes pour accéder à une autre filière certifiante (ou s'y maintenir). Par ailleurs, cela peut correspondre à une orientation prise après d'autres segments de formations de niveau secondaire II (p. ex. formation pré-qualifiante ou 1^{re} année de CFC ; voir **Pour en savoir plus**).

Situation des jeunes six ans après leur entrée dans l'enseignement secondaire II

Une autre lecture des parcours scolaires consiste à analyser les trajectoires scolaires des jeunes entrés dans l'enseignement secondaire II en 2012 et à dresser un état des lieux de leur situation en 2018, soit six ans plus tard.

Les jeunes qui, à la sortie de l'école obligatoire, ont les notes suffisantes pour accéder au Collège, choisissent en priorité la formation gymnasiale, quitte à se diriger dans un deuxième temps vers l'ECG ou vers les filières les plus exigeantes scolairement de la formation professionnelle (maturité professionnelle accélérée intra-CFC p. ex.) (voir **D5.b**). La formation gymnasiale, la plus exigeante scolairement, est en effet considérée par les jeunes et leurs familles comme la filière la plus prestigieuse, et elle a attiré 51% de la cohorte sortie du CO en juin 2012.

Six ans après leur entrée dans l'enseignement secondaire II, les deux tiers des jeunes entrés en 1^{re} année du Collège en 2012 ont obtenu leur maturité gymnasiale (soit 1'375 diplômés), ce qui représente 34% de la cohorte sortie du CO en 2012. Par ailleurs, 6% des jeunes ayant choisi la formation gymnasiale à la sortie du CO obtiennent un certificat de l'ECG, et la même proportion obtient aussi une maturité spécialisée. Environ 10% ont rejoint la formation professionnelle et acquis un CFC, la moitié d'entre eux obtenant également une maturité professionnelle. Enfin, 9% de la cohorte n'ont pas obtenu de diplôme à Genève : 4% sont encore en formation et 5% ne sont plus scolarisés à Genève.

L'ECG certifie 56% des jeunes qui choisissent cette formation à la fin du CO, dont 21% qui obtiennent un certificat ECG et une maturité spécialisée ; 14% des jeunes qui avaient initialement choisi de s'orienter vers l'ECG obtiennent au final un titre professionnel (principalement un CFC dual). Environ un quart de la cohorte n'est pas diplômé à Genève six ans après son entrée à l'ECG : 14% sont encore en formation et 14% ne sont plus scolarisés à Genève.

D5.b Parcours scolaires des élèves entrés en 2012 dans l'enseignement secondaire II public

Formation choisie en 1 ^{re} année de l'ES II après la 11 ^e CO	Effectifs en 2012	Situation au 31.12.2018 (soit six ans plus tard)											Total
		Diplômés de la même filière commencée en 2012	Certificat de l'ECG	Maturité spécialisée	Maturité professionnelle	CFC plein temps (ou diplôme de commerce)	CFC dual	Maturité gymnasiale	AFP	Autres diplômés	Non diplômés et en formation à Genève	Non diplômés et sans formation à Genève	
Formation gymnasiale	2053 (51%)	67%	6%	7%	6%	2%	2%	-	<0.5%	1%	4%	5%	100%
École de culture générale	468 (12%)	35%	-	21%	2%	3%	9%	<0.5%	1%	<0.5%	14%	14%	100%
Formation professionnelle plein temps (CFC, AFP)	660 (17%)	28%	6%	1%	32%	-	9%	<0.5%	-	1%	11%	12%	100%
Formation professionnelle duale (CFC, AFP)	214 (5%)	60%	<0.5%	-	14%	4%	-	-	-	-	7%	14%	100%
Structures d'accueil et formations pré-qualifiantes	605 (15%)	-	6%	3%	1%	7%	18%	<0.5%	8%	<0.5%	20%	37%	100%
Ensemble	4'000	46%	5%	6%	10%	3%	6%	<0.5%	1%	1%	9%	13%	100%

Champ : Élèves en dernière année du CO en 2011 et entrés en 1^{re} année de l'enseignement secondaire II en 2012.

N.B. Dans la mesure où les entrées en AFP se font rarement à la sortie du CO, ces élèves ont été comptabilisés dans les catégories « Formation professionnelle à plein temps » et « Formation professionnelle duale ».

Source : SRED/nBDS, état au 31.12.

Les parcours après l'entrée dans une formation professionnelle sont clairement différents selon la voie empruntée. Les jeunes qui choisissent la formation professionnelle à plein temps obtiennent plus souvent une maturité professionnelle que ceux qui empruntent la voie duale (32% contre 14%) et connaissent par ailleurs des réorientations plus diversifiées (p. ex. 7% des jeunes obtiennent un certificat de l'ECG). Relevons également que les jeunes sont chaque année un peu plus nombreux à compléter leur cursus CFC avec une maturité professionnelle, tant dans la filière plein temps que dans la filière duale. Cette augmentation peut s'expliquer par le fait que ce titre peut être aussi bien utilisé pour poursuivre des études tertiaires (dans une HES mais également à l'université avec la passerelle Dubs) que pour se positionner favorablement sur le marché du travail et accéder à un emploi (voir la fiche [H2. Accès au marché du travail](#)).

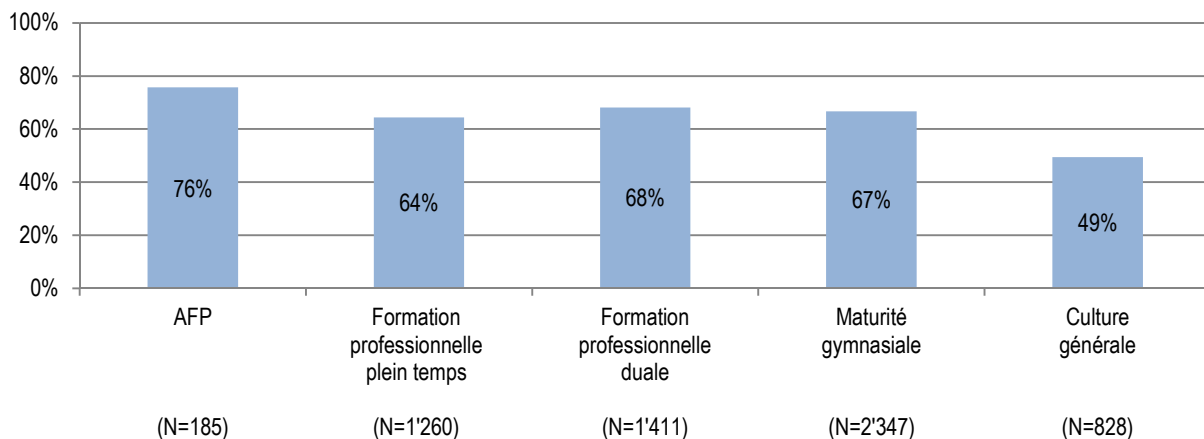
Les jeunes scolarisés dans une formation pré-qualifiante ou une structure d'accueil mettent un peu plus de temps pour décrocher une certification et sont plus exposés au risque de quitter le système sans certification. En effet, six ans après leur entrée dans une formation pré-qualifiante ou une structure d'accueil, environ six jeunes sur dix n'ont pas encore obtenu de certification à Genève : 20% sont encore en formation, en majorité en CFC dual, et 37% sont sortis du système éducatif genevois sans certification. Parmi ces derniers, certains peuvent être en situation de rupture de formation, d'autres ne suivent pas une formation reconnue et recensée par le DIP, d'autres enfin ne résident plus dans le canton.

Des parcours de formation au secondaire II marqués socialement

Les orientations vers l'enseignement secondaire II sont marquées socialement de façon persistante (voir fiche [D3](#)). Qu'en est-il des parcours de formation jusqu'au diplôme ? Le fait d'obtenir – au plus tard six ans après – un diplôme correspondant aux études commencées au secondaire II est-il différent selon les caractéristiques sociales des jeunes (genre, milieu social d'origine et statut migratoire) ? On s'intéresse ici à tous les élèves entrés en 1^{re} année des différentes formations de niveau secondaire II, quels que soient leurs antécédents (provenance directe du CO, autre formation secondaire II, non scolarisé à Genève, etc.).

Les taux de maintien depuis la 1^{re} année jusqu'au diplôme varient selon la formation (voir [D5.c](#)). Les jeunes entrés en 1^{re} année de l'ECG en 2012 connaissent le taux de maintien jusqu'au diplôme le plus faible (49%), ce qui illustre la place particulière de l'ECG dans le système de formation genevois avec de nombreuses réorientations depuis l'ECG vers la formation professionnelle. Les jeunes entrés en 1^{re} année d'AFP en 2012 connaissent un taux de maintien plus élevé (76%). Ainsi, la très grande majorité des jeunes concernés arrivent jusqu'à une certification, leur persévérance jusqu'à l'obtention de l'AFP pouvant également être due au fait que le champ des possibles en matière de réorientations durant le cursus vers d'autres formations certifiantes est fortement restreint.

D5.c Taux de maintien dans une formation commencée en 2012 jusqu'à l'obtention d'un diplôme (au plus tard en 2018)



Champ : Élèves entrés en 1^{re} année de chacune de ces formations secondaire II en 2012 pour la première fois (exclusion des redoublants dans le même type de formation).

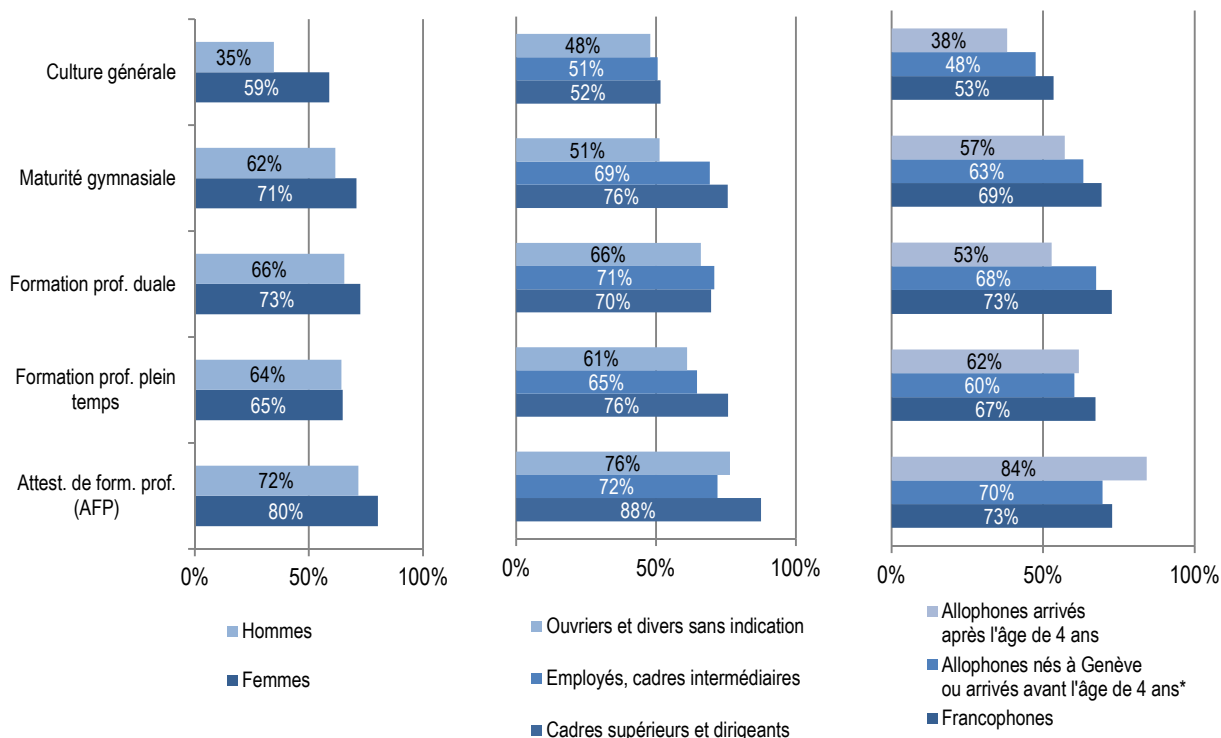
N.B. Dans le cas de la formation professionnelle, le % correspond à ceux qui ont obtenu au moins un CFC ; certains d'entre eux peuvent avoir aussi obtenu une maturité professionnelle.

Source : SRED/nBDS, état au 31.12.

La déclinaison de ces taux en fonction des caractéristiques sociodémographiques des jeunes nous permet d'observer que les filles persévèrent plus souvent dans leur formation que les garçons. Ce constat est particulièrement fort dans la formation de culture générale, où 59% des filles entrées en 1^{re} année vont jusqu'au bout de la formation et obtiennent un certificat ECG, contre seulement 35% des garçons (voir **D5.d**). Ces derniers connaissent en effet plus souvent des réorientations vers la formation professionnelle ou des interruptions de formation. Les jeunes issus des milieux favorisés affichent une persévérance plus élevée dans le cursus gymnasial et dans la formation professionnelle en école à plein temps. De même, les jeunes francophones connaissent plus souvent une continuité dans leur parcours de formation jusqu'au diplôme que les allophones arrivés plus tardivement dans le système de formation.

Ces quelques constats montrent qu'à l'instar des moments de transition (entre le primaire et secondaire I, entre le secondaire I et II), les parcours observés entre l'entrée au secondaire II et l'obtention d'une certification sont différenciés selon le type de formation et les caractéristiques sociales des jeunes. Ainsi, la différenciation sociale déjà observée lors du processus d'orientation à l'issue du secondaire I se poursuit au cours du cursus secondaire II.

D5.d Taux de maintien dans une formation commencée en 2012, jusqu'à l'obtention d'un diplôme (au plus tard en 2018), selon les caractéristiques sociodémographiques des jeunes



* Y compris ceux qui sont arrivés à 4 ans.

Champ : Élèves entrés en 1^{re} année de chacune de ces formations secondaire II en 2012 pour la première fois (exclusion des redoublants dans le même type de formation).

N.B. Dans le cas de la formation professionnelle, le % correspond à ceux qui ont obtenu au moins un CFC ; certains d'entre eux peuvent avoir aussi obtenu une maturité professionnelle.

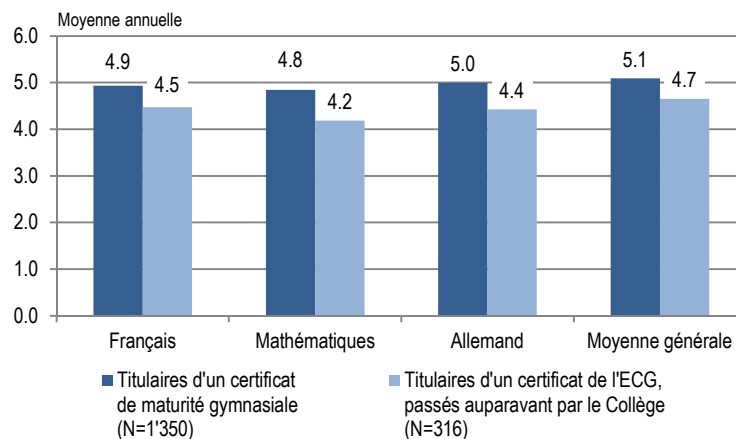
Source : SRED/nBDS, état au 31.12.

Réorientations du Collège vers l'ECG : des élèves avec des résultats plus faibles en 1^{er} du CO

La comparaison entre les résultats scolaires, à la fin de la scolarité obligatoire, des jeunes qui ont obtenu une maturité gymnasiale en 2018 et de ceux qui ont obtenu un certificat ECG en étant passés dans un premier temps par le Collège, montre des différences de niveau scolaire entre ces deux populations.

On observe d'une part que la proportion de jeunes promus par tolérance est environ cinq fois plus élevée chez les jeunes qui se sont réorientés vers l'ECG (44% vs 9%) ; d'autre part, leurs notes à la fin du CO étaient significativement moins élevées en français, mathématiques ou allemand, et plus globalement leur moyenne générale (environ une demi-note en moins) (D5.e).

D5.e Moyennes annuelles, en 1^{er} du CO, des titulaires d'un certificat (1) de maturité gymnasiale ou de l'ECG, 2018



(1) Certificat obtenu en 2018.

Source : SRED/nBDS ; DGEO/Fichiers Notes.

L'âge d'entrée en 1^{er} année diffère selon le type de formation certifiante

L'âge d'entrée dans une formation certifiante de l'enseignement secondaire II est un indicateur qui permet de rendre compte de manière synthétique du processus d'orientation à l'œuvre dans l'enseignement secondaire II.

L'âge d'entrée dans la formation gymnasiale (15 ans et 5 mois) correspond à l'âge théorique, car les jeunes entrent au Collège directement après le CO. Pour l'ECG (16 ans et 1 mois), les passages par les formations pré-qualifiantes (préparatoire ECG principalement) et les redoublements durant la scolarité obligatoire constituent les principaux facteurs d'allongement du parcours de formation avant l'entrée en 1^{er} année.

Les élèves entrant en 1^{er} année d'AFP ont en moyenne 20 ans et 4 mois. Cet âge relativement élevé s'explique par le fait que ces jeunes ont connu des parcours de formation émaillés de nombreuses difficultés perceptibles à travers l'analyse de leurs parcours de formation : redoublement durant la scolarité obligatoire, passage par l'enseignement spécialisé, période d'interruption de formation, passage par des formations pré-qualifiantes.

En ce qui concerne les jeunes qui entrent en CFC, l'âge moyen est de 18 ans et 5 mois mais varie selon le mode d'apprentissage. Il est de 20 ans pour les jeunes en apprentissage dual et de 16 ans et demi pour ceux qui entrent dans une formation professionnelle en école. Plusieurs éléments d'explication peuvent être avancés. Peu de jeunes entreprennent un apprentissage dual directement après le CO ; une partie des jeunes qui entrent en apprentissage dual ont en effet déjà connu des passages par d'autres formations (ECG notamment), voire sont déjà détenteurs d'une certification, ou sont passés par une formation pré-qualifiante. La formation en école à plein temps est quant à elle davantage entreprise directement après le CO et la part de jeunes déjà certifiés est moins importante.

L'âge d'entrée varie également de manière importante selon le type de métier entrepris. Par exemple, l'âge moyen d'entrée en apprentissage dual est de presque 22 ans dans le domaine de la santé et du social, alors qu'il est d'environ 19 ans dans le domaine technique (horlogerie, informatique p. ex.). Ceci s'explique en partie par le fait que près de la moitié des apprentis CFC des métiers d'assistant-e en soins et santé communautaire et d'assistant-e socio-éducatif-ve sont issus de l'ECG (avec ou sans certification ECG), alors que dans le domaine de la technique, les entrées en formation professionnelle sont plus directes après le CO.

Il existe également des différences d'âge à l'entrée en formation professionnelle en école à plein temps selon le domaine professionnel : les plus jeunes (16 ans en moyenne) se dirigent principalement vers les formations du domaine commercial (employé de commerce, gestionnaire en commerce de détail notamment) ; les plus âgés sont en apprentissage dans le domaine de la santé et du social (18 ans) et dans le domaine de la nature et de l'environnement (18 ans et demi en moyenne).

D5.f Âge moyen à l'entrée d'une formation certifiante de l'enseignement secondaire II, année scolaire 2018-19

Formation certifiante	Effectif d'élèves entrés en 1 ^{er} année	Âge moyen
Formation gymnasiale	2'160	15.4 (15 ans et 5 mois)
Formation de culture générale	891	16.0 (16 ans)
Formation professionnelle - AFP	289	20.4 (20 ans et 5 mois)
Formation professionnelle - CFC	2'687	18.5 (18 ans et 6 mois)
- CFC plein temps	1'142	16.4 (16 ans et 5 mois)
- CFC dual	1'545	20.0 (20 ans)
Ensemble	6'027	17.1 (17 ans et 1 mois)

Champ : l'âge calculé correspond à l'âge des jeunes au 1^{er} septembre de chaque année. Les résultats présentés concernent les jeunes qui entrent pour la première fois en 1^{er} année dans la formation certifiante de l'enseignement secondaire II indiquée.

Source : SRED/nBDS.

Rami Mouad et François Rastoldo
(éd. Odile Le Roy-Zen Ruffinen, Narain Jagasia)

Pour en savoir plus

- Ducrey, F., Hrizi, Y., Mouad, R. (2018). *Les dispositifs de transition de l'enseignement secondaire II à Genève. Profils et orientations des élèves*. [doc. 18.004]. Genève : SRED.
<https://www.ge.ch/document/dispositifs-transition-enseignement-secondaire-ii-geneve-profils-orientations-eleves>
- Hrizi, Y., Mouad, R., Petrucci, F. et Rastoldo, F. (2014). Les parcours de formation des jeunes en difficultés scolaires à la fin du cycle d'orientation. *Note d'information du SRED, n°65*.
<https://www.ge.ch/recherche-education/doc/publications/notesinfo/notes-sred-65.pdf>

Pour comprendre ces résultats

Les analyses longitudinales des parcours scolaires se basent sur les situations scolaires enregistrées dans la nBDS au 31 décembre.

Certifiés des domaines santé et social

CFC Santé : assistant-e en soins et santé communautaire, assistant-e médical, assistant-e dentaire, laborantin-e, assistant-e en promotion de l'activité physique, assistant-e en médecine vétérinaire, technicien-ne-dentiste, cuisinier-ière en diététique.

CFC Travail social : assistant-e socio-éducatif.

L'option **santé** du certificat de l'ECG approfondit les matières scientifiques telles que biologie, chimie et physique.

L'option **socio-éducatif** du certificat de l'ECG porte sur les sciences humaines et sociales, le droit ainsi que la psychologie et la sociologie.

La **maturité spécialisée dans le domaine de la santé** permet l'accès à la Haute école de santé - HEDS.

La **maturité spécialisée dans le domaine du travail social** permet l'accès à la Haute école de travail social - HETS.

Catégorie socioprofessionnelle des parents

La catégorie « divers et sans indication » regroupe notamment des enfants dont les parents ont un statut précaire, p. ex. parent au chômage, famille monoparentale dont le parent est sans activité professionnelle, requérants d'asile, réfugiés, enfants vivant dans des milieux institutionnels tels que des foyers, etc.

Lien vers les données : <https://www.ge.ch/dossier/analyser-education/reperes-indicateurs-statistiques>